



10 juin 2013 – 6 juillet 2013

***Nous, chômeurs, chômeuses et précaires,
En Marche sur Paris pour nos droits !***

Site tenu à jour et pétition de soutien à signer :
www.marchechomeurs2013.org

Nous, chômeurs, chômeuses et précaires, proposons des mesures d'urgence que le gouvernement a, jusqu'à ce jour, refusé de discuter.

Nous, chômeurs, chômeuses et précaires, pour qui les portes du « dialogue social » sont toujours fermées, souhaitons que nos propositions concernant Pôle emploi et la négociation Unédic soient entendues.

Nous, chômeurs, chômeuses en fin de droits à l'assurance chômage, demandons l'indemnisation de toutes les formes de chômage.

Nous, salariés et salariées des entreprises menacées de fermeture nous voulons un autre avenir que l'inscription au chômage tandis que dans les services publics la pénurie d'effectifs et de moyens remet en cause la qualité du service.

Nous, femmes en emploi précaire et CDD à temps partiels, demandons que la précarité soit bannie de l'univers du travail.

Nous, chômeurs, chômeuses sans-logis, mal-logés/es, exigeons l'arrêt des expulsions, la baisse des loyers et le respect de nos droits.

Nous, immigrés/es sans-papiers, demandons la régularisation pour vivre et travailler dignement en France.

Nous, chômeurs, chômeuses et précaires, étudiants, étudiantes ne pouvons attendre indéfiniment « l'inversion de la courbe du chômage » tandis que nous vivons avec des revenus en dessous du seuil de pauvreté.

Nous, chômeurs et salariés solidaires, réclamons le respect du droit au travail pour toutes et tous, notamment par la réduction du temps de travail à 32 heures.

Nous, salariés/es et retraités/es, refusons que le gouvernement fasse payer le chômage à l'ensemble de la société par une politique d'austérité tandis qu'une minorité profite des paradis fiscaux et s'enrichit sans retenue.

Nous, chômeurs, chômeuses et précaires, ensemble, avec le soutien des salariés/es solidaires, parce que nous refusons la fatalité du chômage, nous marcherons sur Paris pour que le Premier ministre ouvre le dialogue et réponde à nos propositions.

**Nous, chômeurs, chômeuses et précaires,
nous ne voulons pas la courbe du chômage inversée mais le chômage
supprimé !
Rejoignez-nous !**

A l'appel de : MNCP, AC, APEIS, DAL, SNU-PE/FSU, SUD-PE/Solidaires
Avec le soutien de : FSU, CGT 67 et 68, Solidaires, EELV Alsace, Actes 67, Roosevelt 2012, Attac Strasbourg, PCF 67 et 68, ATMF 67, CSF, JOC, UNEF, FASTI
Et bien sûr les associations du MNCP : A.B.C.D.E.67, MNCP Centre Alsace, MNCP Vosges, MNCP Sud Alsace et ADISE Thann, MNCP-Belfort.

*Plate forme revendicative
Marche des chômeurs et précaires sur Paris*

PLAN D'URGENCE POUR LES CHÔMEURS ET PRECAIRES:

- Mise en place d'un « **fonds social d'urgence** » pour faire face aux dépenses vitales immédiates (se nourrir, se loger..)
- **Arrêt des radiations et moratoire sur les indus**
- **Déclenchement automatique d'une allocation de solidarité (ASS ou RSA) pour tous les fins de droits.**
- **Rétablissement de l'Allocation Équivalent Retraite (AER) dans son intégralité.**
- Mise en place d'un **revenu pour les jeunes sans emploi dès la sortie du système scolaire**
- Augmentation substantielle des minima afin **qu'aucun revenu ne soit inférieur au seuil de pauvreté.**
- **Rétablissement de la Dispense de Recherche d'Emploi (DRE) pour les chômeurs âgés.**
- Des mesures concernant le logement: **l'arrêt des expulsions, la baisse des loyers, la construction de logements sociaux, l'application des lois concernant l'accueil inconditionnel, le DALO et la réquisition de logements vides.**

A L'ORDRE du JOUR de la CONFERENCE SOCIALE DE JUILLET

- **Participation effective des mouvements de chômeurs et précaires aux travaux de la Conférence sociale et dans toutes les instances où se décide leur sort.**
- Une **conférence nationale pour refonder le plan stratégique 2015 de Pôle emploi** devenu obsolète pour faire face à l'augmentation massive du chômage: avec un accroissement substantiel des moyens mais aussi proposer des solutions aux chômeurs en fin de droits.
- **Un système unifié et universel d'indemnisation de toutes les formes de chômage**
- **Une réduction du temps de travail à 32h**
- **Accès à des formations choisies, qualifiantes et rémunérées.**
- **Abrogation des lois 2005 et 2008 et une nouvelle loi sur les droits des chômeurs.**

